



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 07/08/2023

ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2023 Déclarations de candidature

Dans la perspective des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023, **les déclarations de candidature doivent être déposées, en double exemplaires, personnellement** par le candidat tête de liste, ou par un représentant désigné par lui.

Le dépôt des candidatures aura lieu au service des élections de la préfecture du Morbihan, situé place du Général de Gaulle à Vannes, aux dates et horaires suivants :

- **Du lundi 4 au jeudi 7 septembre** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- **Le vendredi 8 septembre 2023** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les déclarants seront reçus, **sur rendez-vous pris au préalable**, aux numéros de téléphone suivants :

- 02 97 54 86 30
- 02 97 54 86 34
- 02 97 54 86 35

Les candidatures transmises par tout autre moyen (voie postale, télécopie, messagerie électronique...) ne sont pas recevables et ne seront pas prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site internet des services de l'État en Morbihan : <https://www.morbihan.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-Elections/Elections/Elections-senatoriales-2023/Elections-senatoriales-2023>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex